



GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING

Conseil des ministres – 18 mars 2020

ODJ	SYNTHESE
<p>Point 1</p> <p>Cabinet proposant : R.V.</p> <p>Coronavirus – Demande au Parlement de doter le Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale de pouvoirs spéciaux.</p>	<p>Souhaitant pouvoir prendre toutes les mesures urgentes pour faire face à la crise du Covid19, et faire face au cas où le Parlement serait dans l'impossibilité de se réunir, .Le Gouvernement de la Région Bruxelles-Capitale demande au Parlement de l'habiliter à légiférer par arrêté de pouvoirs spéciaux.</p>